

**Rapport du Président**

Séance publique du  
vendredi 23 juin 2017

**1<sup>ère</sup>Commission**  
N°CD-2017-3-1-4

**Service instructeur**  
Direction des finances

**Service consulté**

**COMPTE ADMINISTRATIF 2016**

Résumé : Le compte administratif 2016 fait apparaître au budget principal des dépenses à hauteur de 808,6 M€ et des ressources d'un montant de 851,7 M€, pour obtenir un résultat excédentaire cumulé de 43,1 M€.

Le volume des dépenses de fonctionnement (596,7 M€) a baissé de 8,0 M€ (soit - 1,3 %). Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 677,1 M€ contre 673,4 en 2015, malgré la ponction de 14 M€ opérée sur la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) au titre de notre participation à la résorption du déficit national.

L'épargne brute, correspondant au solde entre les recettes et les dépenses de fonctionnement est en augmentation passant de 68,8 M€ en 2015 à 80,5 M€ en 2016, à la faveur d'un effort significatif de maîtrise des charges courantes et d'une progression dynamique des droits de mutation.

Du côté des investissements, le Département a maintenu ses dépenses opérationnelles à hauteur de 61,2 M€ (hors mouvements financiers), ce qui correspond à un effort significatif en faveur de l'emploi et de l'économie dans notre département.

Le recours maîtrisé à l'emprunt (3,3 M€) a permis de diminuer l'encours de la dette départementale de 438,2 M€ à 398,4 M€ au 31 décembre 2016.

Le volume total des recettes d'investissement s'élève à 66,2 M€.

# SOMMAIRE

## Compte Administratif 2016

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>p. 3</b>
<b>PRESENTATION SCHEMATIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016.....</b>	<b>p. 4</b>
<b>1. LA SITUATION FINANCIERE DU DEPARTEMENT .....</b>	<b>p. 5</b>
<b>1.1. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT .....</b>	<b>p. 5</b>
<b>1.2. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT .....</b>	<b>p. 9</b>
<b>1.3. L'EPARGNE BRUTE .....</b>	<b>p. 12</b>
<b>1.4. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT.....</b>	<b>p. 12</b>
<b>1.5. LA SITUATION DES AP/AE.....</b>	<b>p. 15</b>
<b>1.6. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT .....</b>	<b>p. 15</b>
<b>2. LA DETERMINATION DU RESULTAT.....</b>	<b>p. 16</b>
<b>2.1. LES RESTES A REALISER.....</b>	<b>p. 16</b>
<b>2.2. LE SOLDE D'EXECUTION.....</b>	<b>p. 17</b>
<b>3. BILAN DE L'EXECUTION BUDGETAIRE.....</b>	<b>p. 18</b>
<b>3.1. LE BUDGET PRINCIPAL.....</b>	<b>p. 18</b>
<b>3.2. LE BUDGET ANNEXE - CITE DE L'ENFANCE. ....</b>	<b>p. 18</b>
<b>3.3. LE BUDGET ANNEXE - SPIC PRODUCTION D'ELECTRICITE. ....</b>	<b>p. 18</b>
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>p. 19</b>

## **INTRODUCTION**

Le compte administratif 2016 laisse apparaître des dépenses de fonctionnement en baisse de 8 M€, soit - 1,3 % par rapport à l'exercice 2015. Les charges de fonctionnement courantes affichent une baisse de - 7,2 M€, en lien avec les efforts de gestion décidés dans le cadre du budget primitif 2016. Les dépenses de personnel sont en réduction de - 0,5 M€. La progression des dépenses brutes au titre des allocations individuelles de solidarité a été contenue à +2 M€, soit +1,3 %.

Les recettes de fonctionnement, marquées par une nouvelle ponction de 14 M€ opérée sur la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) au titre de notre participation à la résorption du déficit national, ont augmenté de 3,7 M€, pour atteindre un montant de 677,1 M€. Cette progression est essentiellement due au dynamisme des droits de mutation ainsi qu'à la revalorisation du taux de taxe foncière.

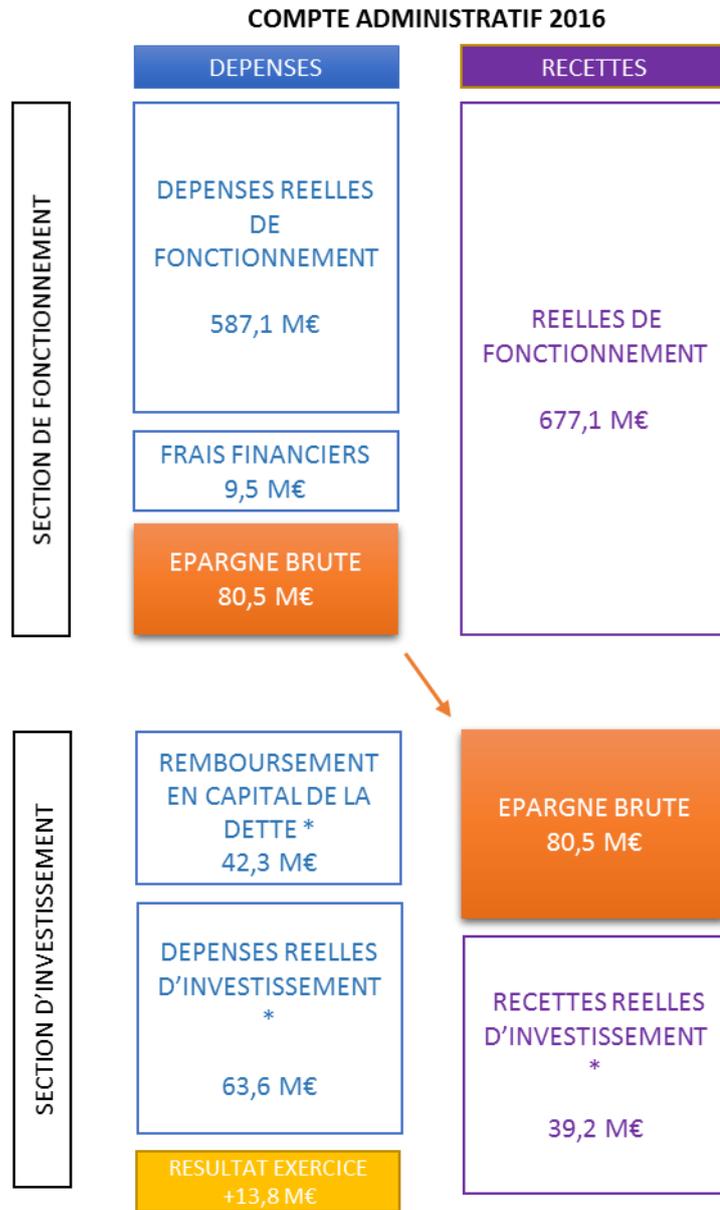
Les dépenses de la section d'investissement hors opérations de gestion active de la dette, qui contribuent au développement économique et social de notre territoire, se sont élevées à 105,0 M€.

Les recettes d'investissement, hors opérations financières, d'un montant de 39,2 M€, tiennent compte d'un recours à l'emprunt de 3,3 M€, correspondant à 2 contrats souscrits en 2014 auprès de la CDC et assortis d'une longue phase de mobilisation.

L'exécution budgétaire 2016, que je sou mets à votre approbation, permet également de relever des indicateurs soulignant la qualité de l'exécution budgétaire :

- un niveau d'exécution performant, avec un taux de consommation de :
  - 96,2 % pour les dépenses de fonctionnement,
  - 72,8 % pour les dépenses d'investissement (hors opérations de gestion active de la dette),
  - 99,5 % pour les recettes de fonctionnement,
  - 87,8 % pour les recettes d'investissement (hors opérations de gestion active de la dette),
- un niveau de subventionnement accordé aux tiers qui atteint 22,8 M€ en investissement et 27,2 M€ en fonctionnement,
- des investissements sur les équipements propres réalisés à hauteur de 35,5 M€,
- des travaux réalisés pour le compte de tiers qui se sont élevés à 2,9 M€,
- un résultat cumulé excédentaire de 43,2 M€,
- une épargne brute de 80,5 M€,
- une capacité de désendettement de 5,0 années,
- un taux d'épargne brute de 11,9 %,
- un taux d'épargne nette de 5,6 %.

**PRESENTATION SCHEMATIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016**



\* Hors ligne de trésorerie et refinancement de la dette

## **1. LA SITUATION FINANCIERE DU DEPARTEMENT**

### **1.1. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 596,7 M€ en 2016, en baisse de 1,3 %.

Evolution des dépenses de fonctionnement de 2015 à 2016 :

<b>Dépenses réelles de fonctionnement en M€</b>	<b>CA 2015</b>	<b>CA 2016</b>	<b>Variation 2016/2015</b>
Charges à caractère général	65,5	58,3	-11,0%
Charges de personnel	101,9	101,5	-0,4%
Autres charges de gestion courante	258,1	259,6	0,6%
Frais de fonctionnement des groupes élus	0,2	0,2	0,0%
Atténuation de produits	4,7	0,7	-85,1%
Allocation Personnalisée d'Autonomie	54,2	56,3	3,9%
Revenu de Solidarité Active + RMI	106,7	106,7	0,0%
<b>Total dépenses de gestion des services</b>	<b>591,3</b>	<b>583,3</b>	<b>-1,4%</b>
Charges financières	12,1	9,5	-21,5%
Charges exceptionnelles	0,7	0,1	-85,7%
Provisions	0,5	3,8	660,0%
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>	<b>604,6</b>	<b>596,7</b>	<b>-1,3%</b>

#### 1.1.1. L'entretien de la voirie (7,1 M€)

Les travaux d'entretien du patrimoine routier haut-rhinois ont nécessité en 2016 un montant de 7,1 M€, contre 8,2 M€ pour l'année 2015.

Dans ce montant, 2,1 M€ concernaient la viabilité hivernale (2,4 M€ en 2015), 1,9 M€ l'entretien des chaussées et l'assainissement routier (2,1 M€ en 2015), 0,3 M€ le nettoyage et le fauchage (même montant qu'en 2015), 0,4 M€ l'entretien des ouvrages d'art (0,7 M€ en 2015), 1,19 M€ l'entretien des équipements (glissières, signalétiques...), des itinéraires cyclables et plantations (contre 1,3 M€ en 2015), et enfin 1 M€ l'entretien du matériel, carburant et missions supports (1,4 M€ en 2015).

#### 1.1.2. Les dépenses de Transport (33,6 M€)

L'organisation et le financement des Transports a nécessité une enveloppe de 33,6 M€ en 2016, dont 33,1 M€ concernaient spécifiquement le transport des personnes (nature comptable 6245), incluant un montant de 4,263 M€ en faveur des personnes en situation de handicap. En 2015, cette nature de dépense s'élevait à 34,17 M€.

#### 1.1.3. Les frais de personnel (101,5 M€)

Malgré les incidences budgétaires non négligeables du GVT, du Protocole Parcours Carrières et Rémunérations (PPCR) et de la revalorisation de la valeur du point indiciaire de rémunération de 0,6% au 1/07/2016, évaluées globalement à 1,4 M€, le CA 2016 des ressources humaines est en baisse par rapport au CA 2015 de 770 000 €. Cette baisse s'explique essentiellement par la réduction des dépenses de paie (-480 000 €) liée notamment à la réduction du nombre d'emplois en équivalent temps plein (ETP) rémunérés sur l'exercice considéré. En moyenne, en 2016, la collectivité a en effet rémunéré chaque mois près de 12 ETP en moins par rapport à 2015.

A cette économie, s'ajoutent une réduction de la subvention à l'ASPAD68 de 80 000 € ainsi qu'une non consommation des crédits de formation pour 126 000 €, des crédits affectés à la

rémunération des collaborateurs des groupes d'élus pour 48 000 € et des crédits pour les frais de déplacement pour 36 000 €.

#### 1.1.4. Le SDIS (23,4 M€)

La collectivité a contribué en 2016 au fonctionnement du Service Départemental d'Incendie et de Secours à hauteur de 23,4 M€, contre 23,2 M€ versés en 2015, soit une augmentation de 1 %.

#### 1.1.5. L'Enseignement (15,2 M€)

Les crédits consacrés à l'Enseignement s'élèvent à 15,2 M€ en 2016, contre 15,6 M€ en 2015, soit une diminution de 2,6 %. Ces dépenses sont composées principalement des dotations de fonctionnement versées aux collèges, dont 10,1 M€ en faveur des collèges publics et 4,6 M€ pour les collèges privés.

Cette diminution a pu être obtenue grâce à l'optimisation des marchés d'approvisionnement en fluides, se traduisant principalement par la baisse des frais de chauffage, ainsi que par l'ajustement des bases de calcul suite à l'opération de numérisation des surfaces des collèges.

#### 1.1.6. Les subventions (27,2 M€)

Le montant des subventions de fonctionnement versées en 2016 s'élève à 27,2 M€, dont 75,1 % (20,4 M€) en faveur des partenaires privés et associatifs.

Tableau récapitulatif des aides apportées en fonctionnement par catégorie de bénéficiaires :

<b>Bénéficiaires des subventions de fonctionnement</b>	<b>2016 Montant versé</b>
Etat	137 000,00
Région	79 667,07
Communes et structures intercommunales	2 998 228,03
Autres groupements de collectivités	40 986,00
SPIC	23 085,00
Autres établissements publics locaux	3 006 191,50
Organismes publics divers	497 650,00
Personnes, associations et autres organismes de droit privé	20 426 219,47
Remises gracieuses	1 902,05
<b>TOTAL</b>	<b>27 210 929,12</b>

Parmi les subventions versées en 2016, on peut citer les aides apportées au titre de la politique en faveur du sport de 0,45 M€ (Centre Sportif Régional Alsace), la subvention à l'ADAUHR pour 1,8 M€, notre participation à la promotion du bilinguisme (1 M€), la subvention à l'ADT (2,1 M€), les actions en faveur des associations à vocation sociale (7,2 M€), les subventions en matière culturelle (2,9 M€), et les aides attribuées dans le cadre du CTV (2,5 M€).

### 1.1.7. La Solidarité (370,5 M€)

La part des dépenses sociales représente 62,1 % des charges de fonctionnement, contre 60,7 % en 2015.

Les crédits gérés par la Direction de la Solidarité affichent un montant total de dépenses de fonctionnement pour 2016 de 370,5 M€ (y compris les salaires des assistantes familiales et les subventions versées), soit + 0,9 % par rapport à 2015, contre une évolution de + 1,8 % entre 2014 et 2015. Le taux de consommation des crédits inscrits est de 98,9 %.

Les dépenses en faveur de la politique santé (essentiellement les prophylaxies) et de la protection maternelle et infantile, se sont élevées à 2,6 M€.

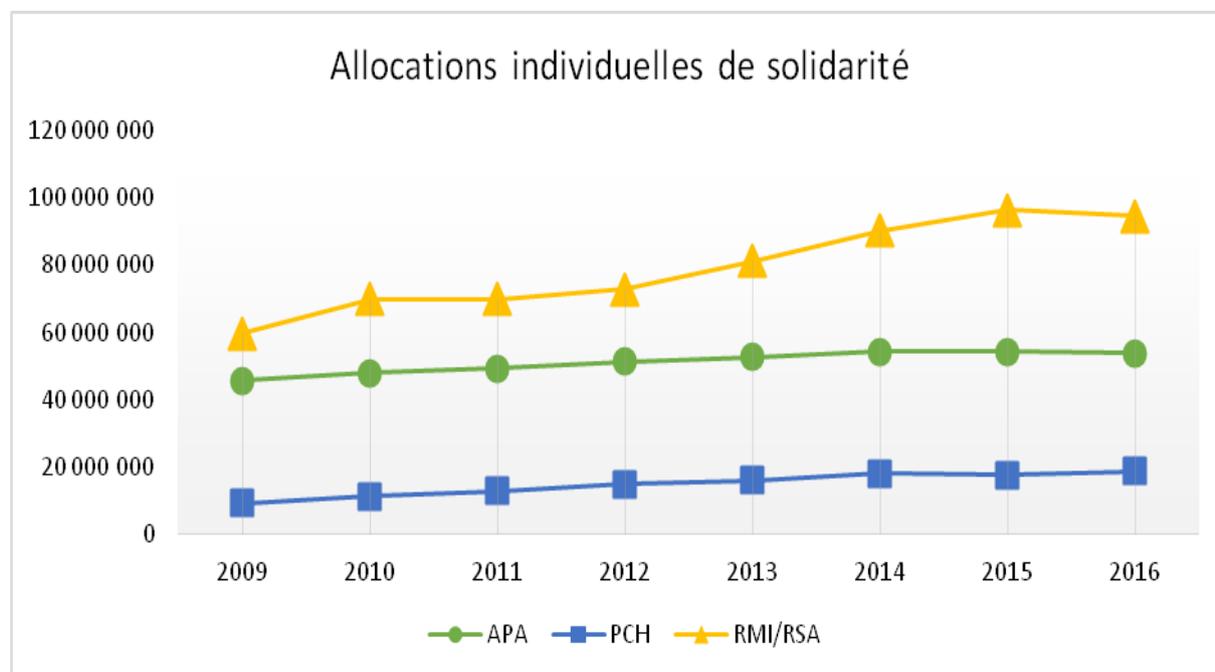
L'aide sociale à l'enfance a nécessité un volume de 81,3 M€ de crédits en 2016 (80,8 M€ en 2015).

L'aide aux personnes âgées s'est élevée à 76,7 M€, dont 53,8 M€ pour le versement de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) et 19,5 M€ pour l'Aide Sociale à l'Hébergement (ASH).

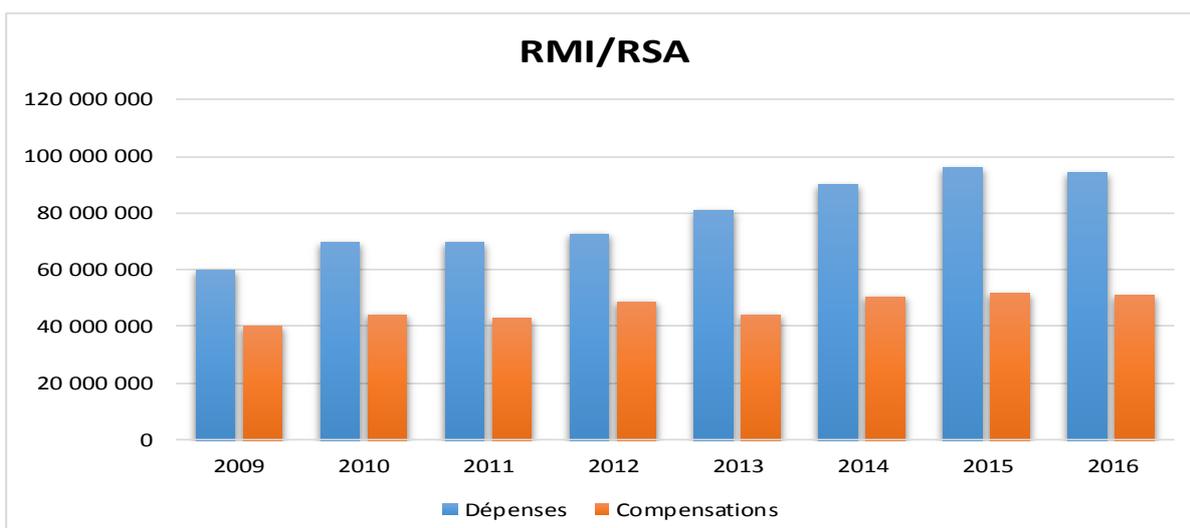
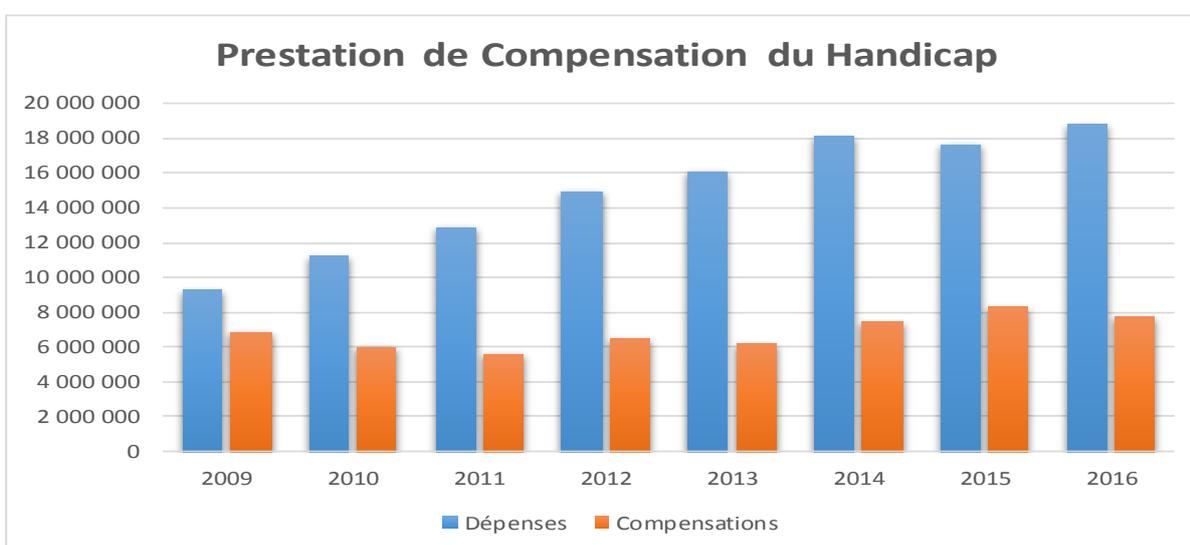
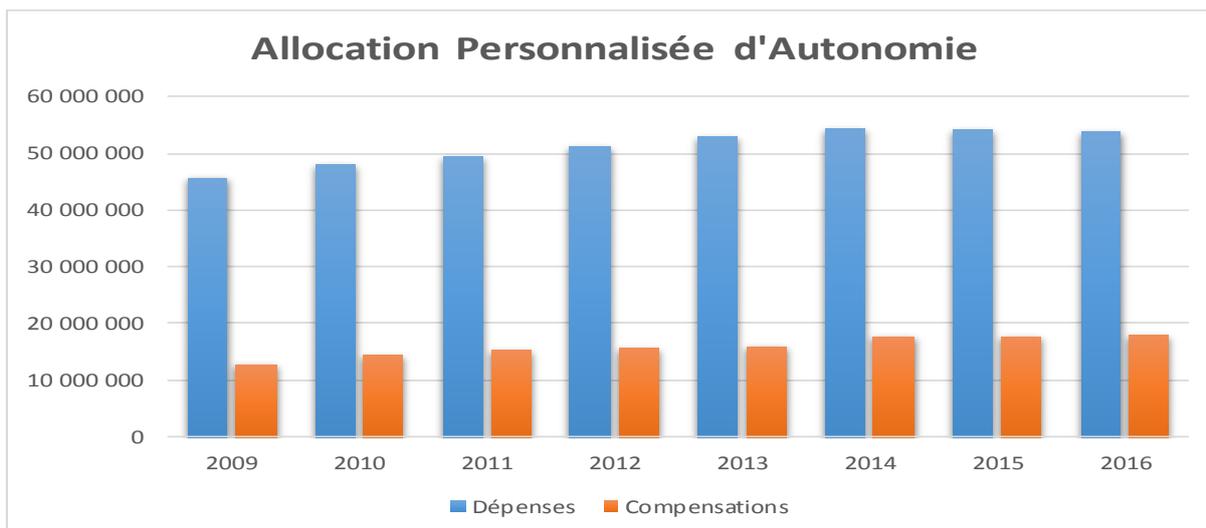
Le montant de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) s'élève à 18,8 M€ pour l'année 2016 contre 17,7 M€ en 2015, ce qui porte les dépenses totales du Département en faveur des personnes en situation de handicap à 98,9 M€.

Les dépenses destinées à l'insertion ont baissé de 0,7% par rapport à 2015, soit un montant de 110,4 M€ en 2016, dont 1,2 M€ consacré au FSL (poste relevant précédemment de la politique de l'Habitat), et 94,5 M€ aux allocations versées au titre du Revenu de Solidarité Active (RSA). Il est précisé que ce dernier poste de dépenses a baissé de 1,8 % en 2016, contre une évolution de 6,5 % en 2015 et de 11 % en 2014. Cette diminution s'explique en particulier par la politique du juste droit instaurée par le Département et visant à mieux accompagner les bénéficiaires et à étendre les mesures de contrôle.

Evolution des trois allocations individuelles de Solidarité de 2009 à 2016 :



Le différentiel entre les dépenses sociales du Département et leurs compensations par l'Etat ne cesse de progresser :



Le différentiel restant à la charge du Département du Haut-Rhin en matière de financement des 3 allocations individuelles de solidarité s'élève à plus de 582,1 M€ depuis 2009 (avec intégration du Dispositif de Compensation Péréqué -DCP- et du Fonds de Solidarité -FSD- à partir de 2014) :

Reste à charge	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Total
APA	32,9	33,7	34,1	35,6	36,9	32,2	31,6	28,4	265,3
PCH	25,0	5,3	7,3	8,4	9,9	10,7	9,3	11,1	87,0
RMI + RSA	19,9	25,8	26,7	28,9	36,9	28,5	31,7	31,3	229,8

#### 1.1.8. Les frais financiers (9,5 M€)

La part des frais financiers s'élève à 9,5 M€, contre 12,1 M€ au compte administratif 2015, soit une diminution de 2,6 M€ liée, pour 1,7 M€ à la baisse des taux variables et pour 0,9 M€ aux indemnités de remboursement par anticipation payées uniquement sur l'exercice 2015.

Il est rappelé à cet effet que l'Euribor 3 mois (indice de référence sur le marché interbancaire), a poursuivi sa baisse en 2016, passant d'un taux de - 0,132 % en janvier 2016 contre - 0,318 % un an plus tard. L'économie générée est substantielle sur un encours de dette constitué à 41,8 % de taux variables.

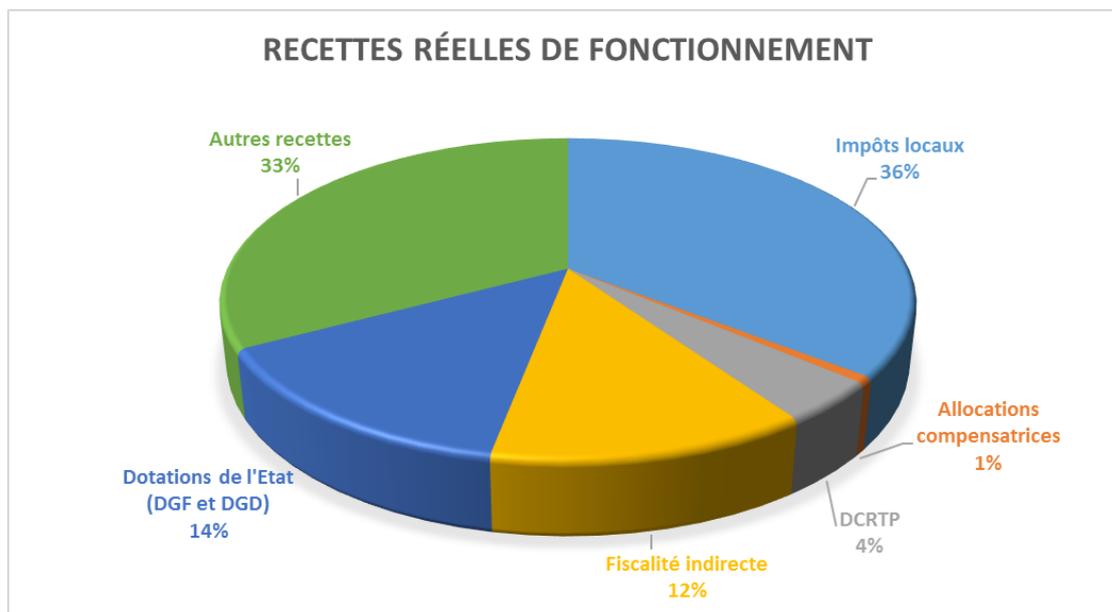
La diminution de la charge d'intérêt est également attribuée pour 0,54 M€ aux intérêts prévisionnels 2016 des emprunts qui ont été remboursés par anticipation et qui, par conséquent, n'ont pas dû être mandatés cette même année.

#### **1.2. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Le compte administratif de l'exercice 2016 affiche un volume global de recettes réelles de fonctionnement de 677,1 M€, soit une augmentation de 3,7 M€ (+ 0,5 %) par rapport à l'exercice précédent (673,4 M€).

	CA 2015	CA 2016	Variation 2016/2015
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>673,39</b>	<b>677,10</b>	<b>0,55%</b>
Impôts locaux	232,8	241,4	3,69%
Allocations compensatrices	4,3	4,1	-4,65%
DCRTP	27,99	27,99	0,00%
Fiscalité indirecte	80,89	85,35	5,51%
Dotations de l'Etat (DGF et DGD)	110,61	95,66	-13,52%
Autres recettes	216,8	222,6	2,68%

Présentation de cette décomposition par typologie :



#### 1.2.1. La fiscalité directe et les dotations afférentes (273,5 M€)

- a) Le produit des impôts locaux, d'un montant total de 241,4 M€, est constitué, outre des rôles supplémentaires et complémentaires (0,16 M€), du produit de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB, 122,97 M€), de la Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE, 83,6 M€), de l'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER, 4,6 M€), du Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR, 21,7 M€) et, depuis l'exercice 2014, du Dispositif de Compensation Péréquée (DCP, 8,4 M€).

Dans ce panier fiscal, le Département conserve uniquement le pouvoir de fixer le taux de la TFPB. Le produit de cette imposition progresse de 8,6 M€, à la faveur d'une augmentation de 5,6 % du taux pour 2016. Les bases notifiées ont évolué de 1,8 %. La variation du produit de TFPB entre 2015 et 2016 est de 7,5 %.

Etat 1253 état de notification de l'année	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Base réelle taxe foncière bâti CD68	823,1	850,7	876,7	895,8	915,2	931,7
% évolution		3,4%	3,1%	2,2%	2,2%	1,8%
% évolution Observatoire des Finances locales		3,6%	3,3%	2,2%	2,6%	1,6%
Taux foncier bâti CD 68	11,41%	12,35%	12,35%	12,35%	12,47%	13,17%
% évolution		8,2%	0,0%	0,0%	1,0%	5,6%
Taux foncier bâti - Moyenne nationale	14,62%	14,92%	15,20%	15,32%	15,44%	16,25%
% évolution		2,1%	1,9%	0,8%	0,8%	5,2%
Produit taxe foncière CD 68	93,9	105,1	108,3	110,6	114,1	122,7
% évolution		11,9%	3,1%	2,2%	3,2%	7,5%

La CVAE, encore perçue à hauteur de 48,5 % par le Département en 2016 (ce taux est fixé à 23,5 % à partir de 2017 au titre de la compensation du transfert de la compétence Transport à la Région), s'élève à 83,6 M€ (soit - 0,13 %). Ce montant correspond à la somme des deux parts : la CVAE réellement imposée au profit du Département de 61,7 M€ et la CVAE dégrévée par l'Etat de 21,9 M€. A titre d'information, la part de la

CVAE exonérée à l'initiative du Département, qui représente ainsi notre marge de manœuvre, s'élève en 2016 à 0,032 M€, soit 0,03 % du produit de l'année.

En ce qui concerne la fraction départementale des IFRER, elle reste quasiment stable en 2016, soit 4,6 M€ contre 4,5 M€ en 2015.

Le Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources (FNGIR), attribué dans le cadre de la réforme fiscale de 2011, est gelé en valeur à un montant s'établissant à 21,7 M€.

Enfin, en 2016, l'attribution des frais de gestion de la TFPB, à travers le mécanisme du dispositif de compensation péréquée (DCP), créé par la loi de finances pour 2014, a eu pour effet de majorer nos recettes de 8,4 M€.

- b) Le montant total des allocations compensatrices, destinées à compenser les exonérations et dégrèvements accordés par l'Etat en matière d'impôts locaux, diminué de 2,8 % pour s'établir à 4,1 M€. Ces indemnités fiscales ont baissé sur décision de l'Etat de 33,8 % depuis 2012, en vue de financer en particulier la péréquation au sein de la Dotation Globale de Fonctionnement.
- c) Le montant de la Dotation Compensation Réforme Taxe Professionnelle (DCRTP) s'élève à 28,0 M€. Relevons à cet effet que les recettes fiscales précédant la réforme ont été remplacées à hauteur de 49,7 M€ par un produit de dotations (DCRTP et FNGIR), qui n'offre plus aucune possibilité d'évolution et qui seront même en baisse en valeur réelle du fait de l'inflation.

#### 1.2.2. La fiscalité indirecte (85,3 M€)

Les recettes relatives à la fiscalité indirecte sont passées de 80,9 M€ à 85,3 M€, soit une hausse de 5,5 %.

A l'intérieur de cet agrégat, les DMTO s'élèvent à 69,24 M€, en hausse de 5,54 M€ par rapport à 2015 (soit + 8,7 %), à la faveur de taux immobiliers historiquement bas. Le fonds de solidarité, réparti essentiellement en fonction du reste à charge sur les trois allocations individuelles de solidarité, augmente les recettes de 5,62 M€ supplémentaires (bien que son solde, en intégrant également notre contribution de 4,71 M€, s'élève in fine à 0,91 M€). Enfin, le produit des taxes d'urbanisme baisse de 4,3 % en 2016 pour s'établir à 3,37 M€ et la taxe sur l'électricité se stabilise à 7,1 M€, soit en légère augmentation de 1,7 %.

#### 1.2.3. Les dotations de l'Etat (95,66 M€)

Les concours de l'Etat s'élèvent à 95,66 M€ et représentent 14,12 % des recettes globales de fonctionnement en 2016, contre 16,4 % en 2015 et 18,5 % en 2014.

Ces concours sont répartis entre la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) pour 91,51 M€ et la Dotation Générale de Décentralisation (DGD) pour 4,15 M€.

Relevons que la baisse de la part représentant les dotations au sein des recettes de fonctionnement s'explique par les prélèvements opérés sur la DGF par l'Etat au titre de la participation du Département à la diminution du déficit public, laquelle s'est élevée à 14 M€ en 2015, 14 M€ en 2016 et s'élèvera encore une dernière fois à 14 M€ en 2017.

compte 74	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	variation 2016/2015	variation 2016/2011
DGF	127,23	127,06	126,59	120,59	105,94	91,51	-14,43	-35,72
DGD	3,98	3,98	3,98	3,98	4,67	4,15	-0,52	0,17

#### 1.2.4. Les autres recettes (222,6 M€)

Les autres recettes de fonctionnement s'élèvent à 222,6 M€, dont :

- les recouvrements d'aide sociale : 23,6 M€
- les compensations au titre de l'APA (21,5 M€), de la PCH (5,6 M€), des MDPH (0,8 M€)
- le Fonds de Mobilisation Départementale pour l'Insertion (FMDI) : 5,84 M€
- le versement de l'Etat pour l'allocation RSA (TICPE) : 43,3 M€
- la taxe sur les conventions d'assurance (TSCA) : 99,75 M€
- les recettes de fonctionnement diverses : 22,2 M€.

### **1.3. L'EPARGNE BRUTE**

L'épargne brute s'établit à 80,4 M€ à fin 2016, en progression de + 11,7 M€ (+ 16,9 % par rapport au CA 2015), en lien avec une baisse des dépenses de fonctionnement de 8M€ et une augmentation des recettes de fonctionnement de 3,7 M€.

L'épargne nette en forte progression se situe à 38,1 M€, contre 12,3 M€ en 2015.

COMPTES ADMINISTRATIFS (hors lignes de trésorerie)	2015	2016	Ecart 2016/2015 %
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	673 413 305,46	677 078 674,14	+ 0,54%
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	604 645 365,41	596 670 451,70	-1,32%
<b>EPARGNE BRUTE</b>	<b>68 767 940,05</b>	<b>80 408 222,44</b>	<b>+ 16,93%</b>
<b>TAUX EPARGNE BRUTE</b>	<b>10,2%</b>	<b>11,9%</b>	<b>+ 16,29%</b>
REMBOURSEMENT EN CAPITAL DE LA DETTE	56 480 748,06	42 262 804,32	-25,17%
<b>EPARGNE NETTE</b>	<b>12 287 191,99</b>	<b>38 145 418,12</b>	<b>+ 210,45%</b>
<b>TAUX EPARGNE NETTE</b>	<b>1,8%</b>	<b>5,6%</b>	<b>+ 208,77%</b>

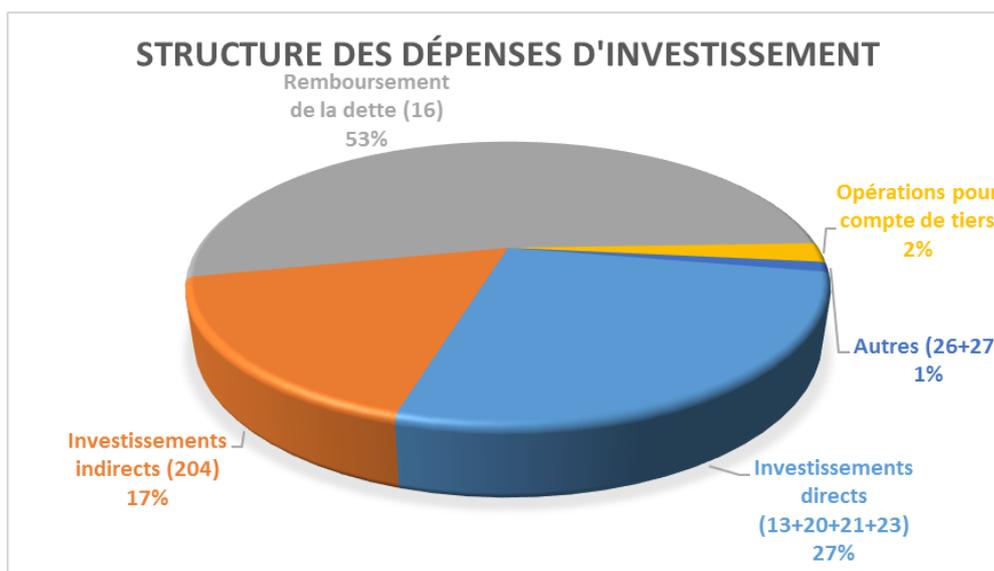
Le taux d'épargne brute qui traduit la capacité de la collectivité à investir avant remboursement du capital de la dette a fortement progressé passant de 10,2 % en 2015 à 11,9 % en 2016. D'après les dernières statistiques publiées par la DGCL relatives à l'analyse des comptes administratifs 2015 des départements, la moyenne nationale du taux d'épargne brute se situait à 10,5 %.

Cette progression permet au taux d'épargne brute de se situer hors zone d'alerte (taux d'épargne entre 8% et 10 %) selon les normes définies par les cabinets d'audit.

### **1.4. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

En 2016, le Département a mobilisé 132,8 M€ d'investissement, dont 35,5 M€ de dépenses opérationnelles (hors opérations financières), soutenant ainsi directement l'économie et l'emploi sur notre territoire.

DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	CA 2015	CA 2016
<b>TOTAL avec opérations de refinancement</b>	<b>195 482 162,61</b>	<b>132 851 298,73</b>
Investissements directs	42 814 444,76	35 455 533,63
Investissements indirects	27 665 221,02	22 827 071,85
Remboursement de la dette	115 314 887,56	70 137 804,29
<i>dont refinancement de la dette</i>	<i>32 716 669,69</i>	<i>27 874 999,97</i>
<i>lignes de trésorerie</i>	<i>26 117 472,81</i>	
Opérations pour compte de tiers	3 364 692,07	2 929 028,96
Autres	6 322 917,20	1 501 860,00



La décomposition des dépenses opérationnelles (hors gestion de la dette) par fonction se présente comme suit :

Dépenses d'investissement par fonction	2016
<b>Administration générale</b>	<b>3 259 267,89</b>
<b>Enseignement</b>	<b>9 599 607,58</b>
<i>dont collèges</i>	8 809 857,40
<i>dont enseignement supérieur</i>	282 134,00
<b>Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs</b>	<b>7 932 861,93</b>
<i>dont culture</i>	2 836 186,41
<i>dont patrimoine</i>	2 746 186,41
<b>Prévention médico-sociale (PMI et planification familiale)</b>	<b>150 474,60</b>
<b>Action sociale</b>	<b>894 387,82</b>
<b>Réseaux et infrastructures</b>	<b>24 764 925,66</b>
<i>dont routes et voirie</i>	22 848 422,35
<b>Aménagement et environnement</b>	<b>7 429 713,94</b>
<b>Transports</b>	<b>0,00</b>
<b>Développement économique</b>	<b>5 613 503,67</b>
<i>dont industrie, commerce et artisanat</i>	2 063 973,22
<i>dont développement touristique</i>	3 454 939,92
<i>dont laboratoire vétérinaire départemental</i>	42 664,65
<b>Travaux pour le compte de tiers (rivières et pistes cyclables)</b>	<b>2 929 028,96</b>
<b>Sécurité</b>	<b>120 782,90</b>
<b>Coopération internationale</b>	<b>18 939,49</b>
<b>TOTAL</b>	<b>62 713 494,44</b>

Parmi les dépenses de voirie réalisées en 2016, pour un montant total de 22,8 M€, on peut notamment citer des opérations de renforcement sur RD pour 5,9 M€, des travaux de déconstruction, rénovation et maintenance sur ouvrages d'art pour 2,8 M€, la poursuite des travaux de prolongement de la voie sud à Mulhouse pour 2,4 M€ et la liaison A35 RD 18 à Rouffach pour 1,3 M€.

Concernant l'investissement dans les collèges (8,8 M€ au total), on peut évoquer la construction du gymnase du collège Bel Air de Mulhouse (1,4 M€), la restructuration du site de Wintzenheim (1,1 M€) et les opérations de maintenance semi-lourde (1,8 M€).

Les autres dépenses bâtimentaires concernent principalement la réfection de la toiture des locaux des archives départementales à Colmar (0,2 M€), la médiathèque d'Altkirch (1,8 M€).

S'agissant des subventions d'investissement versées en 2016, elles s'élèvent à un montant de 22,8 M€, représentant 36,4 % de nos dépenses opérationnelles (hors avances remboursables), contre 37,4 % en 2015.

Tableau récapitulatif des aides apportées en investissement par catégorie de bénéficiaires :

	<b>2016</b>
Etat	575 000,00
Région	228 203,67
Communes et structures intercommunales	12 012 695,15
Autres groupements de collectivité et collectivités à statut particulier	2 449 479,01
SPIC	946 157,21
Autres établissements publics locaux	101 500,00
Organismes publics divers	457 066,54
Personnes de droit privé	6 056 970,27
<b>TOTAL</b>	<b>22 827 071,85</b>

L'aide à l'investissement versée aux tiers s'établit à 22,8 M€, les concours du Département en faveur des communes et structures intercommunales représentant plus de 52,6 % de ces subventions totales.

Enfin, s'agissant des dépenses financières, elles se présentent comme suit (en M€) :

<b>Dépenses financières</b>	<b>71,64</b>
Remboursement du capital de la dette	42,26
ligne de trésorerie	0,00
Refinancement de la dette	27,87
autres dépenses financières	1,50

Outre le remboursement classique du capital de la dette (42,26 M€), le Département a saisi, en 2016, l'opportunité de la détente constatée sur les marges bancaires pour procéder à des remboursements d'emprunts par anticipation à hauteur de 27,87 M€. Les deux prêts concernés contractés en 2011-2013 étaient indexés sur l'Euribor majoré des marges bancaires de 1,40 % et 1,30 %. La consultation lancée le 4 mars 2016 pour un montant de 27 M€ d'emprunt a abouti à la réalisation d'un emprunt à taux fixe de 1,11 % auprès de HELABA, ce qui correspond à un SWAP majoré de 0,60 % de marge, d'où une économie estimée à 0,586 M€ sur la durée des prêts concernés (par équivalence à un Euribor 3 mois).

Ces opérations, doublées d'un recours à l'emprunt de seulement 3,31 M€, ont permis de diminuer l'encours de la dette départementale de 438,2 M€ à 398,4 M€ au 31/12/2016, soit une diminution de 9,1 %.

Cette gestion active de la dette a permis d'améliorer la capacité de désendettement du département qui est de 5,0 années à fin 2016 contre 6,4 années à fin 2015 se situant en deçà de la moyenne nationale des départements 2015 soit 5,2 années.

Par ailleurs, le taux d'endettement du département, traduisant le poids de la dette rapporté aux recettes de fonctionnement, est de 58,8 % à fin 2016 contre 66,0 % à fin 2015 pour une moyenne nationale 2016 (base budgets primitifs) se situant à 55,9 %.

### **1.5. LA SITUATION DES AP/AE**

Le Département a décidé, dès 1999, de présenter son budget d'investissement sous la forme d'autorisations de programmes (AP) et d'apporter ainsi une vision pluriannuelle des investissements projetés. Ces autorisations de programme (AP), ainsi que les autorisations d'engagements (AE) pour la section de fonctionnement, constituent un engagement politique de réaliser les opérations.

La synthèse des AP / AE et CP réalisée fin 2016 laisse apparaître la situation suivante :

<b>RATIO DE COUVERTURE DES AP/AE</b>	<b>Stock AP votées disponibles à l'affectation</b>	<b>AP nouvelles votées dans l'année</b>	<b>AP affectées non couvertes par des CP</b>	<b>Flux d'AP affectées dans l'année</b>	<b>AP affectées annulées dans l'année</b>	<b>Stock d'AP affectées restant à financer</b>	<b>CP mandatés au budget N</b>	<b>Reste à financer au titre des AP affectées</b>	<b>Ratio de couverture des AP</b>
<b>Autorisations de programme</b>	<b>100,0</b>	<b>45,7</b>	<b>313,7</b>	<b>101,4</b>	<b>126,3</b>	<b>288,8</b>	<b>62,5</b>	<b>226,3</b>	<b>3,6</b>
<b>Autorisations d'engagement</b>	<b>6,4</b>	<b>17,0</b>	<b>8,6</b>	<b>15,4</b>	<b>1,7</b>	<b>22,3</b>	<b>15,8</b>	<b>6,5</b>	<b>0,4</b>

Il s'agit du rapport entre les restes à mandater sur les AP/AE affectées et les crédits de paiement mandatés au cours de l'exercice.

Ainsi, l'inscription de nouvelles AP doit être appréciée en fonction du volume de réalisation des CP des autorisations de programme déjà engagées.

A la lecture du tableau, en supposant un vote de crédit de paiement constant à celui mandaté en 2016, il faudrait 3,6 années pour financer le stock d'autorisations de programmes déjà voté par le conseil départemental, ce qui paraît satisfaisant compte tenu de la durée de vie moyenne d'une opération.

Concernant les autorisations d'engagement, la couverture financière pourrait être assurée en moins d'un exercice.

### **1.6. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT**

En 2016, le montant des subventions et participations reçues par le Département de ses partenaires pour la réalisation de projets d'investissement connaît une progression de 8,86 M€, pour atteindre un total de 19,15 M€ en 2016.

Concernant les dotations d'investissement (11,52 M€), elles affichent une baisse de 2,53 %, représentant 17,4 % des recettes d'investissement réelles du Département (hors crédit revolving). Le fonds de compensation de la TVA (FCTVA) en est le principal composant (6,65 M€), son montant diminue de 0,62 M€ en raison, principalement, de la baisse du volume des opérations menées sous maîtrise d'ouvrage directe. Le second poste significatif est la Dotation Départementale d'Équipement des Collèges (DDEC), gelée à 3,9 M€ depuis 2008.

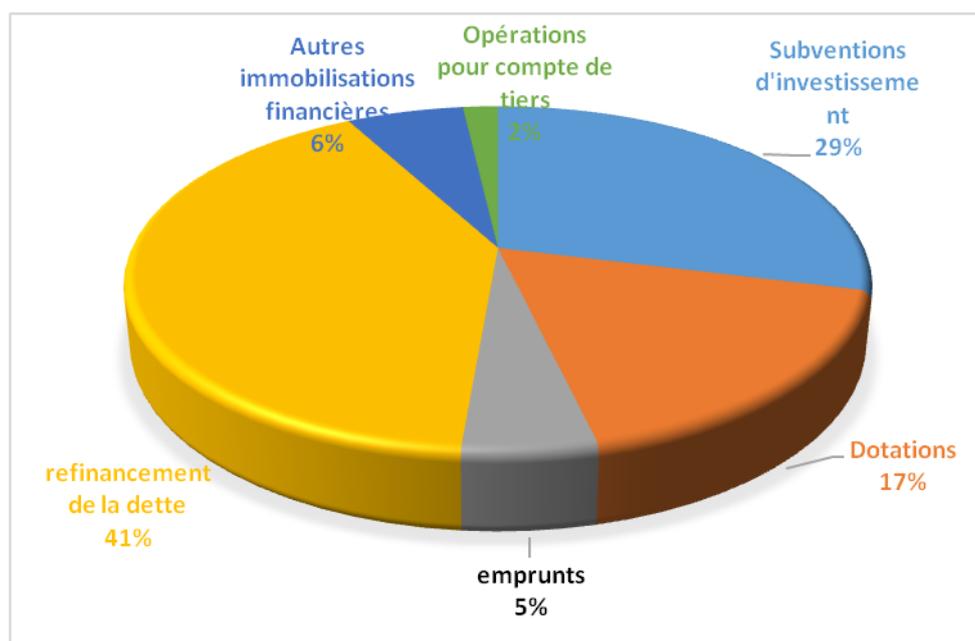
S'agissant du recours à l'emprunt, il s'est élevé à 3,31 M€ en 2016 alors que le Département a procédé à des opérations de remboursement anticipé d'emprunts à hauteur de 27,87 M€. Le stock de dette est ainsi porté, en tenant compte de l'amortissement des emprunts en cours pour 42,26 M€, à un montant de 398,4 M€ au 31 décembre 2016, contre 438,2 M€ il

y a tout juste un an. Le taux moyen de la dette s'est ainsi élevé à 2,17 % en 2016, contre 2,32 % en 2015 et 2,5 % en 2014, bénéficiant du faible niveau des indices des taux variables. La structure de l'encours à la fin de l'année 2016 présente 58,2 % d'emprunts à taux fixe et 41,8 % d'emprunts à taux variable.

Enfin, comme indiqué plus haut, un crédit de 27 M€ a été utilisé pour réaliser l'opération de refinancement de la dette.

	2016
<b>RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>66,19</b>
Subventions d'investissement	19,15
Dotations	11,52
<b>Emprunts</b>	<b>34,32</b>
<i>autres</i>	0,00
<i>emprunts</i>	3,31
<i>ligne de trésorerie</i>	0,00
<i>refinancement de la dette</i>	27,00
<i>Autres immobilisations financières</i>	4,01
<b>Opérations pour compte de tiers</b>	<b>1,20</b>

Présentation de cette décomposition par typologie :



## **2. LA DETERMINATION DU RESULTAT**

L'arrêté des comptes permet de dégager un résultat de clôture de 43 173 880,65€.

### **2.1. LES RESTES A REALISER**

Les restes à réaliser en investissement correspondent aux dépenses engagées non mandatées et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission de titre. Or dans la mesure où les opérations gérées en AP/CP, ainsi que la dette, sont exclues comptablement des restes à réaliser, il n'y a pas lieu de constater de restes à réaliser à ce niveau.

Le montant constaté des restes à réaliser de la section de fonctionnement correspond aux engagements existants avant la clôture de l'exercice sur les subventions et participations votées, soit 595 697,72 €. Cette somme a été réinscrite lors du vote du budget primitif 2017 et les justificatifs joints au document budgétaire.

## **2.2. LE SOLDE D'EXECUTION**

Le solde d'exécution de la section d'investissement est constitué par le cumul du solde des émissions de titres et de mandats de l'exercice 2016 (écritures réelles et d'ordre) et du résultat reporté.

L'exercice 2016 se solde par un excédent d'exécution de 14,3 M€ conduisant à un résultat cumulé de l'exercice 2016 de 43,2 M€.

	Réalisées
Dépenses d'investissement (opérations réelles, d'ordre et déficit d'investissement 2015)	189 212 654,22
Recettes d'investissement (opérations réelles, d'ordre et couverture du déficit d'investissement 2015)	203 475 295,55
<b>SOLDE D'EXECUTION (Excédent de financement)</b>	<b>14 262 641,33</b>
Solde de fonctionnement disponible (opérations réelles, d'ordre et excédent de fonctionnement reporté)	28 911 239,32
<b>RELIQUAT NET</b>	<b>43 173 880,65</b>

Il est précisé que le compte administratif est en tous points concordant avec les opérations retracées par le Payeur départemental dans le compte de gestion.

### 3. BILAN DE L'EXECUTION BUDGETAIRE

COMPTE ADMINISTRATIF 2016

#### DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN- BUDGET PRINCIPAL

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE
SECTION FONCTIONNEMENT	Réalisations réelles 2016	596 670 451,70	677 078 674,14	80 408 222,44
	Réalisations pour ordre 2016	68 720 517,33	7 793 243,34	-60 927 273,99
	<b>Résultat comptable 2016</b>	<b>665 390 969,03</b>	<b>684 871 917,48</b>	<b>19 480 948,45</b>
	Reprise résultat BP 2016 (002)			9 430 290,87
	<b>Résultat de fonctionnement à affecter</b>			<b>28 911 239,32</b>
SECTION INVESTISSEMENT	Réalisations réelles 2016	132 851 298,73	132 202 303,44	-648 995,29
	Réalisations pour ordre 2016	10 345 718,12	71 272 992,11	60 927 273,99
	<b>Solde d'investissement 2016</b>	<b>143 197 016,85</b>	<b>203 475 295,55</b>	<b>60 278 278,70</b>
	Solde d'exécution 2015			-46 015 637,37
	<b>Solde d'investissement à affecter</b>			<b>14 262 641,33</b>
<b>SOLDE GLOBAL A AFFECTER</b>				<b>43 173 880,65</b>

#### DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN- CITE ENFANCE (budget annexe)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE
SECTION FONCTIONNEMENT	Réalisations réelles 2016	3 596 562,45	3 829 405,10	232 842,65
	Réalisations pour ordre 2016	139 082,74		-139 082,74
	<b>Résultat comptable 2016</b>	<b>3 735 645,19</b>	<b>3 829 405,10</b>	<b>93 759,91</b>
	Reprise sur résultats antérieurs			773 982,34
	<b>Résultat de fonctionnement à affecter</b>			<b>867 742,25</b>
SECTION INVESTISSEMENT	Réalisations réelles 2016	37 249,46	4 964,84	-32 284,62
	Réalisations pour ordre 2016		139 082,74	139 082,74
	<b>Solde d'investissement exercice 2016</b>	<b>37 249,46</b>	<b>144 047,58</b>	<b>106 798,12</b>
	Solde d'exécution 2015			640 179,04
	<b>Solde d'investissement à affecter</b>			<b>746 977,16</b>
<b>SOLDE GLOBAL A AFFECTER</b>				<b>1 614 719,41</b>

#### REGIE DEPARTEMENTALE DU HAUT-RHIN (SPIC)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE
SECTION FONCTIONNEMENT	Réalisations réelles 2016	35 725,20	167 051,70	131 326,50
	Réalisations pour ordre 2016	83 934,00	0,00	-83 934,00
	<b>Résultat comptable 2016</b>	<b>119 659,20</b>	<b>167 051,70</b>	<b>47 392,50</b>
	<b>Résultat de fonctionnement à affecter</b>			<b>47 392,50</b>
SECTION INVESTISSEMENT	Réalisations réelles 2016	37 435,39	65 810,91	28 375,52
	Réalisations pour ordre 2016	3 415,20	87 349,20	83 934,00
	<b>Solde d'investissement 2016</b>	<b>40 850,59</b>	<b>153 160,11</b>	<b>112 309,52</b>
	Solde d'exécution 2015			1 123 982,74
	<b>Solde d'investissement à affecter</b>			<b>1 236 292,26</b>
<b>SOLDE GLOBAL A AFFECTER</b>				<b>1 283 684,76</b>
<b>Excédent global</b>				<b>46 072 284,82</b>

## **CONCLUSION**

Le volume budgétaire global de la collectivité, Cité de l'Enfance et Régie de production électrique comprises, tel qu'il apparaît au compte administratif, s'élève à **812 521 390,32 €** en dépenses et à **858 593 675,14 €** en recettes, soit un résultat excédentaire global de **46 072 284,82 €**, dont **43 173 880,65 €** pour le budget principal, **1 614 719,41 €** pour le budget annexe de la Cité de l'Enfance et **1 283 684,76 €** pour le budget annexe de la Régie de Production d'Electricité.

### **Présentation par nature du compte administratif 2016 du budget principal :**

<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>Chapitres</b>	<b>Montants</b>	<b>Recettes de fonctionnement</b>	<b>Chapitres</b>	<b>Montants</b>
Charges à caractère général	011	58 313 826,19	Produits des services	70	5 219 832,64
Charges de personnel et frais assimilés	012	101 451 130,37	Impôts locaux	731	233 976 663,00
Autres frais de gestion courante	65	259 558 159,01	Autres impôts et taxes	73	180 355 394,34
Frais de fonctionnement des groupes d'élus	6586	199 095,33	Dotations, subventions et participations	74	137 559 113,76
Atténuation de produits	014	671 845,00	Autres produits de gestion courante	75	26 964 910,65
RMI	015	35 213,41	Atténuation de charges	013	1 849 622,62
APA	016	56 283 951,30	APA	016	26 207 829,66
RSA	017	106 671 327,15	RSA	017	61 874 954,72
Charges financières	66	9 529 157,50	Produits financiers	76	111 852,92
Charges exceptionnelles	67-68	3 956 746,44	Produits exceptionnels	77-78	2 958 499,83
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>596 670 451,70</b>	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>677 078 674,14</b>
<i>DEPENSES POUR ORDRE</i>		<i>68 720 517,33</i>	<i>RECETTES POUR ORDRE</i>		<i>7 793 243,34</i>
			Résultat reporté		9 430 290,87
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>665 390 969,03</b>	<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>694 302 208,35</b>
<b>Résultat de fonctionnement</b>		<b><u>28 911 239,32</u></b>			

<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>Chapitres</b>	<b>Montants</b>	<b>Recettes d'investissement</b>	<b>Chapitres</b>	<b>Montants</b>
Subventions d'investissement	13	248 588,89	Dotations, fonds divers et réserves	10	6 651 800,82
Emprunts et dettes assimilées	16	70 137 804,29		20-21-23-204-024	11 041 595,55
Immobilisations incorporelles hors 204	20	1 680 000,11	Immobilisations		
Subventions versées	204	22 827 071,85	Immobilisations financières	27	4 006 850,15
Immobilisations corporelles	21	23 688 133,85	Subventions reçues	13	12 974 983,37
Immobilisations en cours	23	9 838 810,78	Emprunts et dettes assimilées	16	30 313 074,00
Travaux pour compte de tiers	45	2 929 028,96	Participations travaux pour compte de tiers	45	1 198 362,18
Participations et créances rattachées à des participations	26	0,00			
Autres immobilisations financières	27	1 501 860,00			
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>132 851 298,73</b>	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>66 186 666,07</b>
<i>DEPENSES POUR ORDRE</i>		<i>10 345 718,12</i>	<i>RECETTES POUR ORDRE</i>		<i>71 272 992,11</i>
<i>Solde d'exécution de la section d'investissement reporté</i>		<i>46 015 637,37</i>	Excédent de fonctionnement capitalisés		66 015 637,37
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>189 212 654,22</b>	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>203 475 295,55</b>
<b>Résultat d'investissement</b>		<b><u>14 262 641,33</u></b>			

<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>43 173 880,65</b>
-------------------------------	----------------------

Par ce bilan chiffré du l'exercice 2016, le Département a démontré sa capacité à préserver sa situation financière malgré le nouveau prélèvement de 14 M€ opéré sur sa DGF et les augmentations tendanciennes des charges de personnel ou des allocations individuelles de solidarité.

Les efforts de gestion menés à tous les niveaux d'administration, conjugués à une évolution dynamique des droits de mutation, ont permis d'améliorer le taux d'épargne brute de la collectivité, en passant de 10,2 % en 2015 à 11,9 % en 2016.

Les volumes d'investissement opérationnels ont été maintenus à 61,2 M€, tout en poursuivant la politique du désendettement liée essentiellement à un recours limité à l'emprunt (3,3 M€ en 2016).

Par ces marqueurs, le Département entend clairement préparer l'avenir en abordant sereinement les projets d'investissement à la valorisation de notre territoire.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer. Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'arrêter le compte administratif pour l'exercice 2016 et en approuver la maquette jointe au présent rapport,
- et de me donner acte de la communication des données prévues par la loi pour accompagner la comptabilité départementale de l'exercice écoulé.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Eric STRAUMANN

Eric STRAUMANN